

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts : Rd Père Honoré Grandjean,
M. Henri Terraz

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1935, tome 34, p. 169-170

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOS MORTS

Rd Père HONORÉ GRANDJEAN

O. M. Cap.

Le 27 avril est décédé, à l'hôpital de Riaz, près de Bulle, le R. P. Honoré Grandjean, Capucin.

Le défunt naquit à Morlon en 1887 et reçut au baptême le nom de François. Vers l'âge de 15 ans, il quitta la Gruyère pour aller étudier au Collège de St-Maurice en Valais. Il passa quelques années au pensionnat de l'Abbaye, puis, désireux de devenir religieux de saint François d'Assise, son patron, il entra au Scolasticat des RR. PP. Capucins.

Il prit l'habit au couvent de Lucerne en septembre 1909 et fit profession l'année suivante. Ordonné prêtre en 1915, il travailla durant 7 ans en Suisse romande, à Sion et à Romont. Lorsque la Province suisse des Capucins reçut la Mission des Seychelles, le R. P. Honoré fut un des premiers à se mettre à la disposition des Supérieurs et en 1922, il allait se dévouer au service des populations de ces îles lointaines. Il s'y distingua par un grand zèle apostolique et par un sens pratique peu commun. Malheureusement, dès 1925, sa santé l'obligea à revenir en Europe. Se croyant remis, il repartit avec courage. Mais il dut rentrer de nouveau dans l'été 1934, et cette fois-ci définitivement : les médecins le déclaraient usé. Afin qu'il reçut des soins plus appropriés, on le transporta à l'hôpital de Riaz, où il acheva, après plusieurs mois de lit et de souffrances, sa vie laborieuse et pleine de mérites.

Nous présentons aux confrères du défunt nos religieuses condoléances.

M. HENRI TERRAZ

Le 18 février dernier est décédé à Orselina (Tessin), M. Henri Terraz, de St-Imier. Le défunt n'avait que trente ans. Il passa une année au Collège de St-Maurice (1920-1921) puis se prépara à reprendre le commerce de ses parents, à Gossau tout d'abord, puis à St-Imier même. De caractère enjoué, toujours aimable, il donnait les plus grandes espérances. Hélas, un mal inexorable vint le frapper peu de temps après son mariage. Il a souffert de long mois et c'est dans les sentiments de la plus chrétienne résignation qu'il a rendu son âme à Dieu. Un mois avant lui, son frère, âgé de quinze ans, était déjà mort et son père expirait vingt jours après lui. A cette famille si cruellement frappée nous présentons l'hommage de notre vive sympathie et l'assurance de nos prières.

F.-M. B.